

■ Chloé Michelet est agent de service hospitalier à l'hôpital de Ruffec ■ Elle fait partie des bénéficiaires du dispositif Garantie Jeunes destiné à soutenir les 18-25 ans en situation de grande précarité.

Le sous-préfet de Confolens Jean-Paul Mosnier (à droite), les élus et les responsables de l'établissement autour de Chloé Michelet.

Photo CL



## Le dispositif Garantie Jeunes par l'exemple

Elle n'en demandait pas tant, Chloé Michelet, cette jeune fille réservée qui effectue un remplacement maladie au service SSR (Soins de suite et réadaptation) à l'hôpital de Ruffec en tant qu'agent de service hospitalier. Jean-Paul Mosnier le sous-préfet de Confolens, Bernard Charbonneau le maire de Ruffec et président de la communauté de communes Val de Charente et Hubert Bougueret le directeur de l'hôpital, l'ont rencontrée mardi. Mais si Chloé les intéresse tant c'est qu'elle est entrée dans le dispositif Garantie Jeunes, mis en place depuis 2013 pour éviter que les jeunes ne s'installent dans la précarité. «Plus on attend, plus il est difficile de trouver des solutions. C'est le Conseil de l'Europe qui a recommandé de créer un dispositif qui garantisse à la jeunesse de trouver un travail, une formation ou un contrat de qualification. Cent mille jeunes au plan national devront bénéficier de la Garantie Jeunes d'ici 2017», annonce Jean-Paul Mosnier

« Tous les jours, les jeunes doivent mettre en place une action pour gagner en autonomie. »

La Garantie Jeunes s'appuie sur les employeurs publics ou privés qui embauchent ou forment les jeunes et sur les missions locales qui accompagnent les jeunes pendant un an. «Il faut avoir entre 18 et 25 ans pour bénéficier du dispositif. En plus d'une indemnité qui leur est accordée sous certaines conditions, nous accompagnons les jeunes vers une totale autonomie. Cela passe par l'accompagnement à la santé, aux démarches administratives, à la vie quotidienne en général», indique Fernande Miguel la directrice de Missions locales de Ruffec

place une action pour gagner en autonomie. Une réunion hebdomadaire permet de faire le point», détaille Bertrand Ménard le conseiller local Garantie Jeunes. Pour Chloé qui fait office de «cas d'école», la démarche qu'elle a entreprise auprès de l'hôpital s'est appuyée à une demande d'emploi spontanée. «La Garantie Jeunes m'a permis de bénéficier pendant quatre mois de l'accompagnement, entre autre pour rédiger ma lettre de motivation et me préparer aux entretiens d'embauche.» Du coup, quand l'hôpital a convoqué Chloé, c'est avec beaucoup plus d'assurance qu'elle a pu convaincre Fabienne Couty, directrice qualité et DRH en intérim, de sa motivation.

### 86 jeunes cette année

«Pour le poste confié à Chloé, on accorde moins d'importance aux compétences puisque nous assurons sa formation. Mickaël Peroton assure cette mission. Ce que nous

ils ont un pied chez nous et qu'ils sont volontaires, le travail est quasi garanti» indique-t-elle. «L'hôpital voit passer une cinquantaine de personnes par an, stagiaires, remplaçants, apprentis...» ajoute Hubert Bougueret. Dans le cas de Chloé qui avait en poche un BEP carrières sanitaires et sociales et un BAC services aux personnes, les remplacements vont s'enchaîner. Elle aura la possibilité de passer un concours d'aide soignante et d'espérer un poste. Ici ou ailleurs. Le pari semble gagné pour elle. «Ce n'est malheureusement pas le cas pour tout le monde. On reçoit des publics très différents. Certains sont formés, d'autres pas mais il faut que le jeune veuille réellement s'en sortir et accepte de coller aux besoins du territoire. On est là pour les aider à trouver des solutions» assure Bertrand Ménard qui encadre une dizaine de jeunes. 50 jeunes sur le Nord-Charente et 86 jusqu'à fin décembre auront bénéficié de la Garantie Jeunes.